

Nouveaux tarifs de la STIB au 1^{er} février

Le 1^{er} février est traditionnellement la date des modifications de tarifs des transports publics. La STIB ne touche ni aux cartes ni aux abonnements scolaires. L'augmentation tarifaire moyenne globale, toutes formules confondues, est limitée à 2,53%. Les tarifs de la STIB restent ainsi au même niveau que ceux d'autres grandes villes européennes, voire un peu en dessous.

Les cartes garderont le même prix qu'en 2009 après le 1^{er} février. Un choix voulu par la STIB, car il s'agit précisément du titre de transport le plus vendu. Comme le nombre de personnes utilisant des cartes est nettement plus élevé que le nombre d'abonnés, la plupart des personnes échappent à la modification des tarifs. Qui plus est, en ces temps de crise économique, les nouveaux clients sont peu enclins à acheter directement un abonnement.

Seuls ceux qui achètent un ticket à bord de l'Airport Line paieront désormais 5 euros au lieu de 4. La STIB espère ainsi donner un coup de pouce à la vitesse commerciale de cette ligne, en incitant les utilisateurs à acquérir leur titre de transport à l'avance, par le biais des distributeurs GO notamment. Le prix du ticket Airport Line vendu hors véhicule reste en effet à 3 euros.

Abonnements

Les adaptations de tarifs concernent surtout les abonnements. À partir du 1^{er} février, l'abonnement mensuel coûtera 45 euros au

lieu de 44. Un abonnement annuel de la STIB coûtera désormais 473 au lieu de 440 euros. Ceux qui bénéficient d'un abonnement scolaire, par contre, échappent à l'augmentation. Cette formule d'abonnement reste disponible au prix de 200 euros.

Globalement, l'augmentation tarifaire de la STIB est de 2,53% en moyenne, alors que le contrat de gestion conclu entre la société de transport et la Région de Bruxelles-Capitale permet une augmentation équivalente à l'inflation, plus 2% (soit 3,60% au total).

La société bruxelloise de transport public pratique des tarifs similaires, voire inférieurs à ceux observés dans d'autres grandes villes européennes. Ainsi, un abonnement d'un mois coûte 56,60 euros à Paris, 48,60 euros à Lyon et 64,30 euros à Cologne.

À partir du 1^{er} février, les amendes infligées aux voyageurs sans titre de transport augmenteront également.

Pour un aperçu complet des différentes formules et des tarifs, surfez sur www.stib.be



Les abonnés mensuels passent à MoBIB

Les 140.000 clients de la STIB qui voyagent avec un abonnement mensuel sont invités à passer à la carte à puce MoBIB. Après les abonnés annuels, les 65 plus et les porteurs d'un abonnement J, les abonnés mensuels vont à leur tour bénéficier de tous les avantages de MoBIB.

Les abonnés mensuels de la STIB recevront une lettre dans leur boîte-aux-lettres les invitant à passer à la carte MoBIB. Une fois leur carte à puce en poche, les abonnés mensuels pourront acquérir leur titre de transport via un réseau de vente élargi : 6 BOOTIK, 19 KIOSK, 320 automates de vente GO, de nombreuses librairies et grandes surfaces et via la BOOTIK on line de la STIB. Autre avantage : le client pourra faire débiter son abon-

nement à la date qui lui convient le mieux. De plus, il aura la possibilité de charger en plus de son abonnement un pass d'1 ou 10 voyages qui lui permettra de voyager avec une autre personne. Les abonnés mensuels, qui n'auraient pas reçu le mailing (changement d'adresse ou autre), pourront se procurer un formulaire MoBIB auprès d'un KIOSK, d'une BOOTIK ou via internet (www.stib.be BOOTIK- online). Ceci est d'autant plus

important que la fermeture des stations de (pré-)métro par des portillons se profile à l'horizon. Une partie des stations sera équipée avant l'été 2010 par ce système de contrôle d'accès. La STIB délivre la carte MoBIB par la poste endéans les trois mois. Etant donné que celle-ci n'est pas encore chargée au moment de la délivrance, le client peut en attendant utiliser la version papier des anciens abonnements mensuels sans aucune perte. Une campagne de communication accompagne ce transfert de l'abonnement magnétique à la carte à puce. A ce jour, 320.000 clients disposent déjà d'une carte MoBIB. Le passage d'un système de billétique à l'autre s'effectue de manière progressive. Les titu-

lares d'un abonnement à l'année, les plus de 65 ans et les moins de 12 ans (abonnés J) ont déjà reçu leur carte MoBIB. La carte MoBIB a de nombreux avantages. Il suffit, pour valider son titre de transport, de présenter sa carte devant le valideur de couleur rouge. En plus des BOOTIK et des KIOSK, les contrats de transport peuvent être chargés sur la carte à distance via Internet ou à l'un des 320 automates GO, soit où on veut et quand on veut. À un stade ultérieur, la carte sera dotée de services supplémentaires, permettant notamment de charger les contrats de transport d'autres sociétés ou de proposer des offres spécifiques liées à des événements.

Deux trams bruxellois circulent à Vancouver



La ligne de tram en démonstration aux Jeux Olympiques d'hiver à Vancouver a été inaugurée officiellement le 21 janvier, en présence du directeur général adjoint de la STIB, Kris Lauwers. Durant 60 jours, 2 trams bruxellois feront la promotion du transport public. Les véhicules ont quitté Bruxelles le 12 octobre dernier. Ils ont été acheminés par camion jusqu'à Bremerhaven en Allemagne, pour ensuite embarquer à bord d'un bateau pour Tahoma aux Etats-Unis. A Vancouver, les trams mis en service sur l'Olympic line ont été accueillis chaleureusement par les spectateurs.

Avec la STIB, remontez le temps et découvrez L'Expo de 1910

Il y a tout juste un siècle, le campus du Solbosch de l'ULB accueillait l'exposition universelle. À l'occasion du 175^{ème} anniversaire de l'université, les historiens et les ingénieurs se sont replongés dans ce passionnant passé. Grâce à des effets 3D et à la technologie moderne, ils redonnent vie à cette exposition universelle « oubliée ». Un événement qui a pourtant bouleversé le quartier de l'université.

L'Exposition s'étendait sur 90 hectares et a largement contribué à l'expansion des transports publics. Pour transporter les 13.000 visiteurs, trois lignes de tram reliaient le centre-ville au site de l'exposition. A cette occasion, la ligne 33 a été créée et la société

des Tramways bruxellois, ancêtre de la STIB, a acquis de nouveaux véhicules.

L'exposition « Bruxelles 1910 » se veut à la fois ludique et didactique. Les visiteurs peuvent visualiser le site, effectuer une visite interactive des pavillons et recevoir en outre de nombreuses informations via supports audio et vidéo.

Rien de plus simple que d'aller visiter cette exposition en utilisant les transports de la STIB : tram 25 et 94, bus 71 et 72, arrêt ULB. Adresse : Avenue Paul Héger 22-24, 1050 Bruxelles. Exposition ouverte du 5 février au 3 avril, du lundi au samedi de 11 à 16 heures. Accès gratuit. Info : www.expo1910.be

Gagnez un "ecovoucher" de 30 euros sur vos prochaines vacances

Le Salon des vacances ouvre ses portes à Brussels Expo du 4 au 8 février. La STIB vous y attend au Palais 2. Le meilleur moyen de vous rendre au salon, c'est d'utiliser les trams, bus et métro de la STIB. Vous éviterez ainsi les embouteillages et le stress du parking. De plus, vous pourrez échanger votre titre de transport aux points infos du salon contre un « ecovoucher » vacances d'une valeur de 30 euros.

Le bon est valable pour toute réservation effectuée pendant le salon et jusqu'au 8 mars auprès des stands suivants : Liberty tv stand 6001 - CroisiEurope 5161 - Lagrange 4444 - Best Rours 6250 - Escape 6002 - Plein

Air Vacances 4316 Esprit Nomade 6312 - BT Tours 5724 - Ushuaïa Voyages et Antipodes 6149 - Aussie Tours 6230.

Tous les partenaires participants afficheront le logo « ecovoucher » vacances. Avec libertyTV, la BFE et la STIB voyage et écologie sont en harmonie !

Accès en transport public: bus 84 et 88, trams 3, 23 et 51 et ligne 6 du métro.

2 fois plus de métro vers le Heysel, du lundi au vendredi de 15h30 à 19h00.

Salon des vacances : du 4 au 8 février 2010, de 10h00 à 18h00. STIB, Palais 2, stand 2003.